
CENSUS OF CANADA
RECENSEMENT DU CANADA
1891.

DEPARTMENT OF AGRICULTURE
DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE
OTTAWA, CANADA.

~~~~~  
**BULLETIN NO. 18.**  
~~~~~

MANUFACTURES
WAGES.
GAGES.

AUGUST, } 1892.
AOÛT, }



CENSUS OF CANADA, 1891.

BULLETIN No. 13.

DEPARTMENT OF AGRICULTURE,

OTTAWA, August, 1892.

According to the returns of the Census of 1891, of a total of 75,768 industrial establishments, 48,748 had been running full time during the year ended April, 1891, 12,981 half time and 14,039 quarter time.

Thus 64.3 per cent. of all the industrial establishments of the country were reported as working full time and 18.5 per cent. quarter time.

We have no similar statistics for 1881, the queries regarding time having been provided in the Census of 1891, for the first time.

The bearing these queries have upon the subject of wages is evident. The aggregate wages paid during the year, as collected by the thousands of enumerators employed, means the total sum paid, without respect to the time employed. It is plain therefore, that the average wages earned in the year must be greatly reduced if the proportion of the half-time and quarter-time establishments becomes greatly increased.

It is plain also that special care is needed in the editing of the returns for wages paid, if anything like accurate deductions are to be possible. In order to secure this accuracy we allowed no cases of apparent misapprehension on the part of the enumerator or the enumerated to pass into the recognized returns, without first taking every pains to ascertain the true amount. In very many cases where there were omissions or seeming mistakes we sent to the Commissioner or the enumerators and called their attention to the defect in order to have it made right. The correspondence was voluminous, but it seemed common sense to regard

the census returns as a good and excellent basis—not as a completed statement not to be altered or changed under any conditions. Thus, a man in one instance returned his establishment as working full time with four employes, but gave in the wages column \$100 as the total wages of the four men for twelve months. Of course the absurdity of this would strike the weakest-minded man if he gave a moment's thought to the subject. In such a case, even though the error was a glaring one, we endeavoured to find out the true figures by legitimate means without hazarding the obvious guess that the employer meant \$100 for each man and not \$100 for the whole four. Sometimes whole schedules had to be copied out and sent to the enumerator, because he had neglected to fill in some important column. Where, after exhausting all means, we were unable to procure the actual figures, we either filled in, in the few instances, the average figures for similar establishments in the district or let those pass even if obviously inaccurate. This we did so as to avoid doing anything which would seem like raising industries to a paying basis, that according to the figures given to the enumerator, were rapidly rushing into bankruptcy.

This we call editing the returns. It was done conscientiously. It was done as thoroughly as we knew how, by men who were under oath, to be faithful as the Census Act prescribes.

According to the census returns of 1881, there were 254,935 employes receiving \$59,420,000, equal to \$233 per annum for each employe.

In 1891, the per head wages received amounted to \$272, the employes numbering 367,496, and the aggregate wages paid amounting to \$99,762,441.

This average wage of \$233 in 1881 and of \$272 in 1891, includes in both years the wages of men, women, girls and boys lumped together.

As men represented 76.07 per cent of the whole number in 1881 and 73.67 per cent. in 1891, it is evident that the greater number of the lower paid employes reduces the average amount in 1891 as compared with 1881.

Notwithstanding this reduction, the average wages paid in 1890-91, was over 16 per cent. of an advance on the average wages of 1880-81.

This fact points to a very considerable increase in the rate of wages as the result of the ten years' development of our manufacturing interests; fully one-fifth more all round, everything being taken into consideration.

In order to ascertain the difference between the full wages and the minimum wages as obtained by dividing the number of employes into the aggregate amount of wages paid, we selected ten industries in which men are chiefly employed.

In the first of these "listed" industries,—"Agricultural Implements" we find that in Ontario there were in all 3,373 employes receiving \$1,649,521 wages, or \$489 per employe.

In the full-time establishments there were 3,299 men, receiving \$1,634,269, equal to \$495 per employe. The wages of this class of employes is from \$489 to \$495.

Supposing that in 1881 a similar condition of activity ruled in connection with agricultural implement making, then the rate of wages in 1881, which was \$353, may fairly be compared with the \$489 of 1891. We thus arrive at the conclusion that the average pay of these workers in Ontario has increased 38 per cent. The only thing to vitiate this conclusion is that there might have been in 1881 a larger number of establishments not on full-time than in 1891, the average being thus lowered. In such event it is clear that the industry of agricultural implement making is in a better condition now than in 1881, so far as the wage earners are concerned. If conditions were at all equal as to the proportion of establishments working full time, then the average wages have increased 38 per cent.

Bakeries and Confectioneries were compiled together in the Census of 1881. In 1891 they were compiled separately. According to the returns of the recent Census there were 2,433 employes in Bakeries, receiving \$789,190, or \$322 per employe for the year's work. Taking the full-time establishments there were 2,385 employes receiving \$778,826, or \$326 per employe.

Confectioners employed 1,177 hands, receiving a wage of \$263, according to the unculled list. But eliminating the establishments not giving employment all the year, the average wages received in the establishments working full time amounted to \$268 per employe.

Putting Bakers and Confectioners together we have the full wages averaging \$297 per employe, and the wages of the year for employes in all establishments averaging \$294 in 1891, to compare with the average wages of \$294 in 1881. This shows, as far as this means of arriving at a conclusion is able to show, that in the united industries of Bakers and Confectioners wages have remained stationary.

In the case of Cotton Mills, by the census of 1891, there were 2,495 employes receiving an average wage of \$280. Of these 2,495 there were 1,045 men and 1,450 women and children. Thus, 58 per cent of the employes were persons other than men. In 1881 80 per cent were persons other than men. The average wages paid in 1881 was \$227, showing an increase in 1891 of 23 per cent.

We have then in this industry a relative increase in the proportion of men employed and an increase of 23 per cent in the average wages paid.

In the Flour and Grist mills of Ontario 3,442 employes received in 1891 an average of \$390 each per annum. In 1881 the average wages was \$341. Taking the full-time establishments we find that there were 2,956 employes occupied full time and receiving \$1,271,854 wages, equal to \$430 per annum.

It may be said then that the full average wages of the employes in flour and grist mills is \$430. And, estimating from the comparison of the returns of 1891 and 1881, that the increase in wages of the operatives employed in this industry is equal to about 12 per cent.

In the Foundries and Machine shops of Ontario, in 1891 there were 6,161 employes receiving \$2,520,560, equal to \$409 per employe for the year. In 1881 the employes received an average of \$372.

The full time employes in 1891 received \$411 per annum.

It is plain, therefore, that this industry was active and that the wages increased by about 12 per cent.

In the case of Cabinet and Furniture manufacturing there were in 1891 in Ontario 4,700 employes receiving a yearly average wage of \$336. The full time employes, numbering 4,449, received \$343.

In 1881 the average wages was \$292. These figures show an increase of 15 per cent in average wages paid.

Blacksmithing in Ontario employed 5,208 men and 113 persons other than men, making a total of 5,321 employes according to the census of 1891. The average wages these received amounted to \$266 per annum. The full wages averaged \$300. In 1881 the average wages paid was \$234, showing that in 1891 there had been an increase of over 13 per cent in the average amount of wages received by each employee.

Brick and Tile making in Ontario employed 3,256 men and 515 boys. The average wages these received amounted to \$210. The full wage received was \$236. In 1881 the average was \$219. It is apparent at once that there was something wrong with this industry in 1891. Only 70 per cent. of the total number of employes was in full occupation. The result is that the wages appear to have dropped 4 per cent below the average of 1881.

This illustration will serve to show the limitations that should be observed in any attempt to deduce a general conclusion as to the rate of increase in the average wages during the ten years.

In the manufacture of Boots and Shoes, the number of employees according to the Census of 1891, was 4,400, of whom 3,878 were employed full time. The total average wages of the full-timers was \$333 per annum, and of all employes \$304. In 1881 the average wages paid was \$263, showing an advance in 1891 of over 15 per cent.

In the Breweries of Ontario there were 1,049 employes in all in 1891, receiving an average wage of \$506 compared with 935 employes in 1881 receiving \$386 on an average. The increase in the wages was 31 per cent.

Taking these 10 industries we find :—

1st, that the percentage of those employed full time during the year 1890-91, was as follows :—

Brewing.....	100	per cent.
Cotton manufacture.....	100	"
Foundry and Machine working.....	99	"
Agricultural Implements making.....	98	"
Baking and Confectionery.....	97	"
Cabinet and Furniture making.....	94	"
Boot and Shoe making.....	88	"
Flour and Grist mill operatives.....	86	"
Blacksmithing.....	82	"
Brick and Tile making.....	71	"

2nd, that the wages received indicated an increase as under :—

Brewing.....	31	per cent.
Cotton Mill operatives.....	23	"
Agricultural Implement makers.....	38	"
Foundry and Machine men.....	12	"
Boot and Shoe makers.....	15	"
Cabinet and Furniture.....	15	"
Flour and Grist mill.....	12	"
Blacksmithing	18	"

That in the following, wages were stationary :—

Bakers and Confectioners.

That in the following, wages were lower :—

Brick and Tile making.....	4	per cent.
----------------------------	---	-----------

This means an increase of over 17 per cent. in the ten industries examined. The total wages paid, divided by the total number of employes, without respect to full-time, half-time and quarter-time, gives an average of over 16 per cent. as the increase in the yearly wages of 1891, as compared with 1881.

It is evident from these two separate inquiries that the wages have increased from 16 to 17 per cent. The proportion of those employed full time and half time would not vary greatly from the proportion given in the list, since the wages paid, as ascertained by the total average and by the average of ten representative industries, approximate so closely.

The returns show considerable differences in the wages paid in the different provinces in the same occupation. There does not seem to have come to Canada, as yet, any uniformity in wages. In the west the wages are greatly in excess of those in the four original provinces of the Union. There are, however, indications of a levelling up process at work. Thus, in 1881, the wages paid in Ontario being represented by 100, those in Quebec would be represented by 83. While in 1891, Ontario being 100, Quebec would be 90. In 1871, Ontario being 100, Quebec would be 73.

In variety of industries the census returns of 1881 and 1891 show that in the province of Ontario in 1891, there were 257 different kinds of industries and 139 in 1881. That in the province of Quebec there were 213 in 1891 against 145 in 1881; in Nova Scotia, 139 against 99 ; in New Brunswick, 131 against 88 ; in Manitoba, 75 against 39 ; in British Columbia, 75 against 51 ; in Prince Edward Island, 69 against 50, and in the North-west Territories, 35 against 11.

GEORGE JOHNSON.

Statistician.

RECENSEMENT DU CANADA, 1891.

BULLETIN N° 13.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,

OTTAWA, Août 1892.

D'après les rapports du recensement de 1891, sur un total de 75,768 établissements industriels, 48,748 ont fonctionné le temps complet (*full time*) durant l'année expirée le 6 avril 1891 ; 12,981 n'ont fonctionné que la moitié du temps, et 14,039, le quart du temps.

Ainsi, 64·3 pour 100 de tous les établissements industriels du pays ont fonctionné le temps complet, et 18·5 pour 100, le quart du temps.

Nous n'avons pas cette statistique du temps d'opération pour le recensement de 1881, la question ayant été traitée pour la première fois dans le présent recensement. La portée que peut avoir cette question est évidente ; le montant des gages payés durant l'année, tel que recueilli par les milliers d'énumérateurs employés au recensement, exprime la somme totale payée durant l'année, mais sans aucun rapport avec le temps employé.

Il est donc évident que la moyenne des gages payés par année doit être grandement réduite, si le nombre des établissements industriels travaillant la moitié et le quart du temps devient à augmenter.

On a apporté beaucoup de soin à la compilation de la statistique des gages, afin d'arriver à des déductions exactes, si toutefois la chose peut être considérée comme possible avec des rapports incomplets.

Dans le but d'atteindre ce degré d'exactitude, nous n'avons laissé passer aucun cas, dans lequel pouvait exister le moindre doute sur l'interprétation à donner aux chiffres entrés par les énumérateurs dans leurs cahiers de recensement, sans prendre tous les moyens en notre pouvoir pour arriver à obtenir les montants *réels* dans les différentes colonnes.

Dans un grand nombre de cas où il y avait soit une omission ou un semblant d'erreur, on s'est adressé aux Commissaires ou aux énumérateurs, pour leur faire faire les corrections ou leur demander des explications nécessaires, selon le cas. Cela a occasionné, il est vrai, une correspondance volumineuse ; mais il nous semblait juste d'envisager les rapports des énumérateurs comme ne devant former qu'une base excellente du recensement, et non pas ce que l'on pourrait appeler un état *parfait* ne devant être changé en aucune manière. Ainsi, dans un cas, on fait rapport qu'un établissement industriel est en opération le "temps complet" de l'année avec quatre hommes employés, mais dans la colonne des gages on n'a entré que \$100, représentant le total des gages payés à ces quatre hommes. L'absurdité de cette entrée frappe à première vue l'esprit le plus faible, s'il s'arrête un instant pour considérer la chose. Dans un tel cas, bien que l'erreur fût des plus grossières et qu'il nous parût évident que l'énumérateur n'avait voulu entrer dans cette colonne que le salaire d'un seul homme et non pas celui des quatre, nous nous sommes tout de même adressés au commissaire pour obtenir les chiffres réels, malgré que nous eussions été justifiables de multiplier le chiffre 100 par 4, et d'entrer nous-mêmes le résultat dans la colonne des gages. Des feuilles entières contenant un nombre considérable d'entrées ont été dans plusieurs cas renvoyées aux commissaires ou aux énumérateurs parce qu'ils avaient oublié ou négligé de faire les entrées nécessaires. Ce n'est qu'après avoir épuisé en vain tous les moyens en notre pouvoir pour obtenir les chiffres exacts que nous avons, dans certains cas, pris la responsabilité de remplir les colonnes, et ceci d'après la moyenne établie sur des chiffres appartenant aux établissements de même nature, situés dans le même district. Le plus souvent, cependant, nous avons laissé passer les chiffres de l'énumérateur tels qu'ils étaient, sans rien changer, bien que ces chiffres fussent évidemment inexacts ; ceci a été fait afin d'éviter toute action de notre part qui eût paru comme voulant montrer les industries du pays plus prospères qu'elles ne l'étaient en réalité, et qui, selon les chiffres des énumérateurs, marchaient à grands pas vers la banqueroute. On pourrait appeler ceci rédiger (*editing*) les rapports des énumérateurs.

Ce travail a été fait consciencieusement et de la manière la plus parfaite possible, par des employés ayant pris sous serment l'engagement de s'acquitter de leur travail aussi fidèlement que le prescrit l'acte des recensements.

D'après les rapports du recensement de 1881, il y avait 254,935 personnes employées dans les différentes industries du pays, recevant \$59,429,000, égal à \$233 par année pour chaque personne. En 1891, le montant des gages reçus par tête, s'élevait à \$272, le nombre de personnes employées, à 367,496, et le montant total des gages à \$99,762,441. Cette moyenne des gages de \$233 pour 1881, et de \$272 pour 1891 représente, pour les deux années, les gages payés aux hommes, femmes, filles et garçons réunis.

Comme les hommes représentaient en 1881, 76·07 pour 100 du nombre total de personnes employées, contre 73·67 pour 100 en 1891, il est évident que le plus grand nombre de personnes recevant les gages les moins élevés réduit d'autant la moyenne de 1891, comparée avec celle de 1881. Nonobstant cette réduction, la moyenne des gages payés en 1890-91, montre une augmentation d'au-dessus de 16 pour 100 sur la moyenne de 1880-81.

Ce fait indique une augmentation considérable dans le taux des gages, comme résultat du développement industriel durant les dix dernières années ; à tout prendre, le taux étant d'un bon cinquième plus élevé en 1890-91 qu'il ne l'était en 1880-81.

Dans le but de connaître la différence qui existait entre le maximum et le minimum des gages (chose qui peut être faite en divisant le nombre de personnes employées par le montant des gages payés) nous avons choisi dix des différentes industries dans lesquelles les hommes sont, pour la plus grande partie, employés. Dans la première de ces industries, "Instruments aratoires," on trouve que dans Ontario il y avait en tout 3,373 personnes employées en 1891 dans cette industrie, recevant \$1,649,521, soit \$489 pour chaque employé par année.

Dans les établissements travaillant le temps complet, il y avait 3,299 hommes employés, recevant en tout \$1,634,269, soit \$495 pour chaque employé. Les gages payés à cette classe d'employés varient donc de \$489 à \$495.

En supposant qu'en 1881 la même condition d'activité ait régné dans la fabrication des instruments aratoires, le taux des gages de 1881, qui était de \$353, peut bien être comparé aux \$489 de 1891. Ainsi, nous devons conclure que la moyenne des gages payés aux ouvriers employés dans cette industrie dans Ontario, a augmenté de 38 pour 100. La seule chose capable de détruire cette conclusion, c'est qu'il pouvait y avoir en

1881 plus d'établissements qui ne travaillaient pas le "temps complet" qu'en 1891, la moyenne se trouvant ainsi réduite. Dans ce cas il est évident que l'industrie de la fabrication des instruments aratoires est aujourd'hui dans de meilleures conditions qu'elle ne l'était en 1881, pour ce qui concerne les employés. Si les choses étaient à peu près égales, quant à la proportion des établissements travaillant le "temps complet," alors, comme il est dit plus haut, la moyenne des gages a augmenté de 38 pour 100.

Les boulangeries et les boutiques de confiseurs ont été compilées ensemble en 1881, tandis qu'en 1891 on les a compilées séparément. D'après les rapports du dernier recensement il y avait 2,433 personnes employées dans les boulangeries, recevant en tout \$789,190, soit \$322 pour chaque employé durant l'année. En prenant les établissements travaillant le temps complet, il y avait 2,385 employés recevant \$778,826, soit \$326 pour chaque employé. Les établissements de confiseur employaient 1,177 personnes recevant une moyenne de \$263 par année, d'après la liste générale. Mais en retranchant les établissements qui ne donnaient pas de l'emploi le temps complet de l'année, la moyenne des gages reçus dans les établissements fonctionnant le temps complet, s'élève à \$268 pour chaque employé.

En mettant les boulangeries et les boutiques de confiseurs ensemble en 1891, la moyenne des gages reçus par chaque employé travaillant le temps complet était de \$297, et de \$294 pour tous les établissements pris ensemble, contre \$294 en 1881. Ceci montre, autant que ce moyen d'arriver à une conclusion peut le faire, que les gages des boulangers et des confiseurs sont restés stationnaires.

Dans le cas des "Filatures de coton," il y avait, d'après le recensement de 1891, 2,495 personnes employées recevant en moyenne \$280. Sur ces 2495, il y avait 1,045 hommes et 1,450 femmes et enfants. Ainsi, 58 pour 100 des employés étaient des personnes autres que les hommes. En 1881, 80·0 pour 100 étaient des personnes autres que des hommes. La moyenne des gages payés en 1881 était de \$227, soit une augmentation en 1891 de 23 pour 100. Nous avons donc dans cette industrie une augmentation relative dans la proportion des hommes employés, et une augmentation de 23 pour 100 dans la moyenne des gages payés.

Dans les Moulins à Farine d'Ontario, il y avait en 1891, 3,442 personnes employées recevant chacune \$390 par année. En 1881

la moyenne des gages payés était de \$341. En prenant les établissements qui ont fonctionné le temps complet durant l'année 1890-91, on trouve qu'ils employaient 2,956 personnes recevant \$1,271,854, soit une moyenne de \$430 par année.

On peut dire ainsi que la moyenne des gages pour les employés qui travaillaient le temps complet de l'année, s'élève à \$430, et, en faisant une estimation d'après une comparaison des rapports de 1881 et 1891, on peut conclure que les gages des personnes employées dans cette industrie ont augmenté de 12 pour 100.

Dans les "Fonderies et les ateliers de construction pour les machines," il y avait 6161 personnes employées en 1891, recevant \$2,520,560, soit \$409 pour chaque employé par année.—En 1881, les employés recevaient en moyenne \$372 par année. Les employés qui ont travaillé, le temps complet en 1891 ont reçu \$411 par année. Il est donc évident que cette industrie était en pleine activité et que les gages y ont augmenté d'à peu près 12 pour 100.

Dans le cas des Ebénisteries ou Manufactures de meubles, il y avait en 1891, dans Ontario, 4,700 personnes employées recevant chacune une moyenne de \$336 par année. Le nombre de personnes travaillant le temps complet s'élevait à 4,449, recevant chacune \$343 par année. En 1881, la moyenne des gages était de \$292. Ces chiffres montrent une augmentation de 15 pour 100 dans la moyenne des gages payés.

Dans le cas des Forges dans Ontario, il y avait 5,208 hommes et 113 personnes autres que les hommes, formant un total de 5,321 employé d'après le recensement de 1891. La moyenne des gages reçus par chacun de ces 5,321 employés s'élevait à \$266 par année, et la moyenne des gages reçus par les employés travaillant le temps complet, à \$300. En 1881, la moyenne des gages, était de \$234 ; Ceci montre qu'en 1891 l'augmentation dans la moyenne des gages payés était de 13 pour 100.

En 1891 les Briqueteries et les Tuileries d'Ontario employaient 3,256 hommes et 515 garçons ; la moyenne des gages reçus par ces hommes et garçons était de \$210, tandis que la moyenne des gages reçus par ceux qui travaillaient le temps complet était de \$236. En 1881 la moyenne était de \$219. On voit de suite qu'il y a là quelque chose qui cloche ; seulement 70 pour 100 du nombre total des employés ayant travaillé le temps complet, il résulte que les gages nous paraissent avoir tombé de 4 pour 100 au-dessous de la moyenne de 1881.

Cet exemple nous montre la difficulté qu'il y a d'arriver à des conclusions générales au moyen de déductions, sur le taux d'augmentation dans la moyenne des gages durant une période de dix ans.

Le nombre de personnes employées dans l'industrie de la "Cordonnerie" en 1891, était de 4,400, dont 3878 travaillant le temps complet. La moyenne des gages payés à ces derniers était de \$333 par année ; la moyenne pour tous les employés ensemble était de \$304. En 1881, la moyenne des gages payés à cette classe d'employés était de 263, montrant par là une augmentation en 1891 d'au-dessus de 15 pour 100.

En 1891, il y avait 1049 personnes employées dans les brasseries d'Ontario recevant chacune en moyenne \$506 ; tandis qu'en 1881, il n'y en avait que 935 recevant une moyenne de \$386. L'augmentation dans les gages est donc de 31 pour 100.

En prenant ces 10 industries, nous trouvons, 1^o, que la proportion de ces industries par rapport au "temps complet" d'opération, durant l'année 1890-91, était comme suit :—

Brasseries.....	100 pour 100
Filatures de coton.....	100 " "
Fonderies.....	99 " "
Instruments aratoires.....	98 " "
Boulangeries et Boutiques de Confiseurs.....	97 " "
Ebénisteries, etc.....	94 " "
Cordonnerie.....	88 " "
Moulins à farine.....	86 " "
Boutiques de forges.....	82 " "
Briqueteries et Tuileries.....	71 " "

2^o, que dans les industries suivantes les gages reçus ont augmenté dans la proportion indiquée :—

Brasseries.....	31 pour 100
Filatures de coton.....	23 " "
Instruments aratoires.....	38 " "
Fonderies etc.,.....	12 " "
Cordonnerie.....	15 " "
Ebénisteries etc.,.....	15 " "
Moulins à farine.....	12 " "
Forges.....	13 " "

que les gages payés aux employés des boulangeries et boutiques de confiseurs sont restés stationnaires ; et que les gages payés aux briquetiers et tuiliers ont diminué de 4 pour 100.

Ceci représente une augmentation de 17 pour 100, pour le groupe des dix industries. Le montant total des gages payés, divisé par le nombre total des personnes employées, sans aucun rapport au temps d'opération, donne une moyenne de 16 pour 100 d'augmentation dans la valeur des gages de 1891 sur 1881.

Il résulte donc de ces deux renseignements, donnés séparément, que les gages ont augmenté de 16 à 17 pour 100. La proportion du nombre de personnes employées le temps complet et la moitié du temps, ne change presque pas les chiffres de la liste générale, vu que les gages payés, tels que déterminés par la moyenne totale et par la moyenne des dix industries, ne varient à peine.

Les rapports des différentes provinces montrent les différences considérables qui existent dans les gages payés aux employés des mêmes industries.

L'uniformité dans les gages ne semble pas encore avoir été établie au Canada. Dans l'ouest les gages sont beaucoup plus élevés que dans les quatre premières provinces de l'Union. Plusieurs raisons nous portent à croire, cependant, à une action de nivellement dans cette direction ; ainsi, en 1881, les gages payés dans Ontario étaient représentés par 100 et dans Québec par 83, tandis qu'en 1891, Ontario étant représentés par 100, Québec s'élevait à 90. En 1871, Ontario représentait 100, et Québec 73. La variété dans les industries, d'après les recensements de 1881 et 1891, montre qu'il y avait, en 1891, dans Ontario, 257 différentes industries, contre 139 en 1881 ; dans Québec, 213 en 1891 contre 145 en 1881 ; dans la Nouvelle-Ecosse, 139 contre 99 ; dans le Nouveau-Brunswick, 131 contre 88 ; dans le Manitoba, 75 contre 39 ; dans la Colombie-Anglaise, 75 contre 51 ; dans l'Île du Prince-Edouard, 69 contre 50, et dans les Territoires du Nord-Ouest, 35 contre 11.

GEORGE JOHNSON,

Statisticien.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA



1010486217